



Compte rendu CTA du 19 janvier 2022

Vos élus vous rendent compte.

Déclaration liminaire de la FSU, qui a réclamé un point sur la mise en œuvre des mesures obtenues après la grève massive du 13 janvier dernier.

Point sanitaire

Pour le moment les contaminations sont plus importantes dans les Alpes-Maritimes que dans le Var à la fois chez les personnels et les élèves.

Concernant **les capteurs de CO2** une enquête nationale fait état de 30 % des écoles, collèges et lycées équipés ou partiellement équipés. Nous n'avons pas eu de chiffres précis pour notre académie, seule certitude toutes les classes des écoles primaires et maternelles de Toulon sont équipées de capteurs.

Masques chirurgicaux.

Il aura fallu attendre la mobilisation très forte des personnels pour que notre employeur réagisse.

Pour les FFP1, ils doivent être livrés directement dans les EPLE le 20 et 21 janvier, chaque agent doit se voir distribuer une boîte de 50 masques.

Pour les masques FFP2, livraison échelonnée entre le 19 janvier et le 26 janvier dans les circonscriptions et distribution en priorité aux personnels des classes maternelles (enseignants et Atsem).

Recrutement de remplaçants

Dans le premier degré, une trentaine de listes complémentaires, il en reste 21 éventuellement disponible pour le nouveau dispositif car 9 ont déjà été recrutés. Pas d'élément chiffré sur les aides administratives...

Dans le second degré, le nombre de contractuels qui pourront être recrutés n'a toujours pas été communiqué par le ministère qui attend un recensement des besoins... Pas non plus d'éléments concrets pour le recrutement supplémentaire d'AED...

Le Rectorat a reçu des heures supplémentaires (chiffres non communiqués) pour les AED qui surveilleraient des élèves pendant qu'un enseignant contaminé mais pas en arrêt maladie et volontaire ferait un cours en distanciel !!!

La FSU a souligné l'écart entre les annonces et la mise en œuvre dans nos territoires. Nous demanderons à nouveau des éléments concrets lors du CTA du 28 janvier.

Préparation de la rentrée dans le premier degré pour information

Il est prévu l'accueil de 178 982 élèves dans les écoles de notre académie à la rentrée 2022 ce qui correspond à une baisse de 540 élèves (- 370 dans les Alpes-Maritimes et - 170 dans le Var). Cette tendance à la baisse sera sur le long terme à cause d'une baisse des naissances.

L'académie a reçu 100 postes supplémentaires (+ 41 dans les Alpes-Maritimes + 59 dans le Var) qui ont été répartis en utilisant 5 critères (démographie, critères sociaux et territoriaux, soutien du 1^{er} degré, lutte contre la difficulté scolaire et limitation du nombre d'élèves en Grande Section CP et CE1).

La FSU a dénoncé une dotation insuffisante alors que tous les indicateurs du ministère (nombre d'élèves par classe comme le nombre de professeurs par élèves) montrent que nous sommes les derniers du territoire français ! Nous avons réclamé une rallonge alors que le ministre a conservé 300 postes au plan

national. Mais cette réserve est mise de côté pour ajuster les dotations en fonction des profils des lauréats des concours, puisque seuls les candidats hors master MEEF seront à mi-temps.

Préparation de la rentrée dans le second degré pour information

Il est prévu d'accueillir 151 353 élèves dans les collèges et les lycées (pré-bac et post-bac) pour la rentrée 2022 qui correspond à une progression de 740 élèves (+ 256 dans les Alpes-Maritimes et + 484 dans le Var). Dans le premier cycle c'est 153 élèves supplémentaires, progression moins forte que les années passées car la cohorte d'entrée en 6^{ème} est plus faible à cause de la démographie.

Pour le second cycle (général, technologique, post-bac) ce sont 552 élèves en plus avec une forte cohorte de terminales mais par contre une baisse sur les deuxième année de BTS qu'il conviendra d'analyser.

Pour la voie professionnelle ce sont + 35 élèves avec un meilleur taux de passage de seconde en première.

La dotation académique est de ZERO emploi ce qui est incompréhensible pour la FSU car là encore tous les indicateurs (E/S nombre d'élèves devant un professeur ou le H/E nombre d'heures d'enseignement par élèves) sont dans le rouge et place notre académie en queue de peloton. Le plan de rattrapage que nous avons obtenu début des années 2000 a donc fondu comme neige au soleil.

La ventilation des moyens a été revue cette année par l'administration qui croise plusieurs critères (indicateur de position sociale, boursiers, offre de formation, taille des établissements, éloignement de l'établissement), mais nous ne savons toujours pas le mode de calcul utilisé, ni le poids de chacun de ces indicateurs dans le calcul de ce nouveau H/E dit « réel ».

Au global les dotations aux départements sont constantes avec 208 935 heures (+ 21 h mais pour 740 élèves de plus !) dont 189 925 heures postes et un volume totalement identique d'HSA de 19 010.

Le recteur a fléchi 5,33 ETP vers les deux dispositifs de Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles. Pour celui du lycée d'Estienne d'Orves 3,33 ETP (60 h) et pour celui du Parc Impérial 2 ETP (36 h). 1 ETP est fléchi pour la section internationale du collège La Marquisanne à Toulon.

La FSU a rappelé son exigence de transparence et de dialogue dans la mise en place de ces dispositifs.

Le Recteur a annoncé la mise en œuvre d'un cycle pluridisciplinaire au lycée Masséna, dont les représentants des personnels de l'établissement n'ont été ni sollicités ni même informés par l'administration, ce qui constitue un nouveau mépris des enseignants.

Il octroie 1,87 ETP (33,6 h) pour ce nouveau dispositif, qui selon nous ne doit donc pas faire l'objet d'un financement sur le dos des lycéens de la voie générale.

La FSU a exigé que soit rappelée aux chefs d'établissements la nécessité de présenter la ventilation des moyens par discipline et de demander un avis par un vote du conseil d'administration. C'est le seul moyen d'avoir une vision réelle de la situation dans chaque établissement des différentes matières avant de proposer des ouvertures ou des fermetures de postes. Le recteur a répondu qu'une circulaire avait été transmise à tous les chefs d'établissement par l'intermédiaire du service d'appui et de conseil aux établissements rappelant tous ces éléments de réglementation assurant le respect du dialogue social.

Evolution de la carte des langues vivantes pour information

La FSU a attiré l'attention du recteur sur deux choses :

- La nécessité de réfléchir à un fléchage des moyens au regard de la montée en puissance des ouvertures de classes bi-langues car la montée en charge de ces dispositifs ne peut pas se faire au détriment des autres matières en collège comme en lycée

- Un regard attentif sur certaines évolutions des sections européennes qui pourraient aboutir dans certains lycées, avec le choix systématique de la même discipline non linguistique, à bloquer l'entrée dans un lycée à un collègue qui n'aurait pas l'habilitation dans une langue vivante.

La FSU a demandé le retrait de l'ouverture d'une Langue Vivante C (option) au lycée Goscinny de Drap car le conseil d'administration n'a jamais été saisi de cette demande.

Evolution de la carte des sections sportives pour information

La FSU a constaté avec plaisir la poursuite, sur de bonnes bases, du travail initié il y a plusieurs années dans notre académie. Si l'équilibre territorial et les possibilités de pratiques féminines sont bien prises en compte, la FSU est plus réservée sur les fluctuations des financements de certaines sections qui peuvent du coup parfois aboutir à leur fermeture. Nous avons demandé que l'administration au niveau académique soit plus attentive à cela.

Pour la suite de la préparation de la rentrée 2022, le recteur a annoncé l'arrivée dans notre académie de moyens administratifs, de postes d'inspecteurs en lien avec l'autoévaluation des EPLE et de postes de CPE pour les internats d'excellence. A suivre donc lors du prochain CTA consacré aux moyens.